

# P2P : Jacques Chirac joue les équilibristes, et le temps

Discours logiquement consensuel du président Jacques Chirac à l'occasion des traditionnels vœux aux forces vives, visant à épargner les protagonistes du multimédia en ligne en réaffirmant les positions de chacun.

Dans le débat sur le controversé projet de loi DADVSI sur le téléchargement en ligne et les non moins controversés amendements visant à légaliser ces pratiques, les politiques au sein même de la majorité présidentielle sont divisés. C'est pourquoi l'avis du Président de la République était très attendu. « *La bataille des contenus, c'est avec les créateurs que nous la gagnerons. Nous devons garantir leurs droits et leur juste rémunération, en trouvant un équilibre entre lutte contre le piratage et liberté des utilisateurs* », a déclaré Jacques Chirac. Le Chef de l'Etat ne pouvait certes adopter d'autre position qu'un équilibre consensuel. Il est pris entre l'électorat des internautes – majoritairement partisans d'un assouplissement des règles dans la ligne des amendements adoptés lors du premier passage ? et la rigidité de l'industrie du disque, qui en protégeant les droits numériques entend protéger ses revenus. Avec la réserve qui caractérise le domaine politique, Jacques Chirac replace chacun dans son camp en rappelant les données du problème et en jouant les équilibristes, évitant de tomber d'un côté ou de l'autre d'un fil ténu ? « *Ce qu'il faut, c'est favoriser le développement d'offres légales à prix raisonnable. C'est mettre en place des mesures techniques de protection en les encadrant pour garantir le droit essentiel de chacun à la copie privée. Et sortir de la logique de répression systématique des internautes, en se donnant les moyens d'agir contre les logiciels qui favorisent le piratage* ». On notera que Jacques Chirac a adopté un discours rassurant pour l'internaute, le grand oublié du ministère de la Culture et des commissions consultées, largement acquis aux intérêts de l'industrie. Le président a donc rappelé le droit à la copie privée. Et son discours a mis clairement en cause les outils que les acteurs professionnels de l'Internet mettent à la disposition de leurs clients (internautes) pour les aider à pratiquer leurs 'méfaits' ! Et de conclure : « *La poursuite de la discussion parlementaire permettra, je le pense et je le souhaite, de trouver ce juste équilibre* ». Au final, le président se place au dessus de la mêlée et renvoie la balle dans le camp des parlementaires ? Calmer le jeu et rassurer ne changera pas grand-chose à la teneur des débats houleux qui se préparent pour le prochain passage devant le parlement du projet de loi DADVSI. Le texte devrait être beaucoup remanié. Il ne sera pas présenté à nouveau aux parlementaires avant fin février voire mars. **Il faut contrer Google et Yahoo, avec un moteur européen!**

Le Président Chirac est un partisan des projets de moteur de recherche et bibliothèques numériques européens. Il n'a pas manqué de le rappeler. « *Les moteurs de recherche sur Internet sont les portes d'accès au savoir numérique et au commerce électronique* ». Et il n'a pas non plus manqué de pointer du doigt ceux qui menacent une certaine vision de l'Internet français et européen : « *Il faut relever le défi mondial des géants américains Google et Yahoo* » .